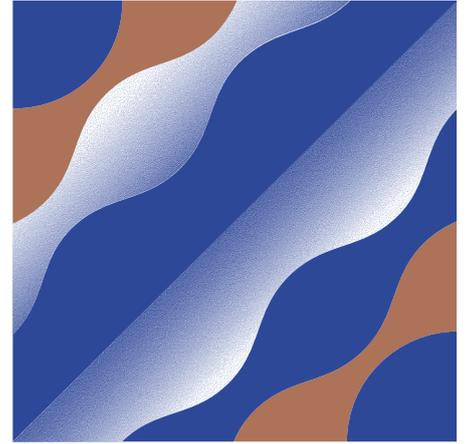
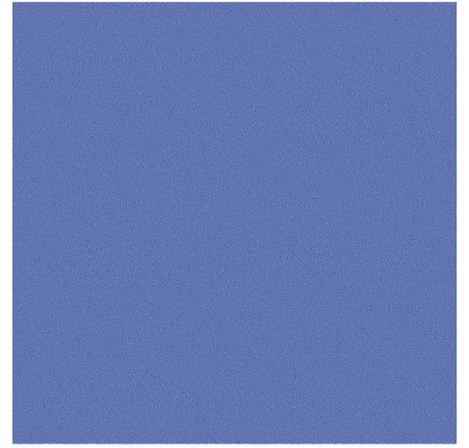
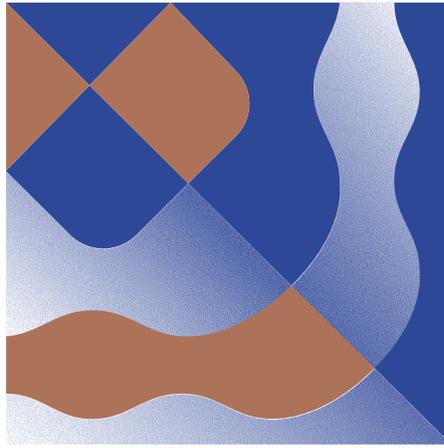
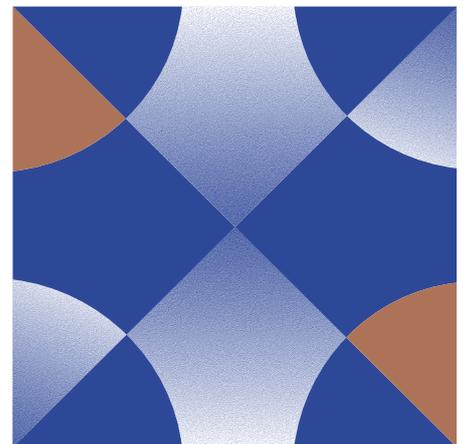
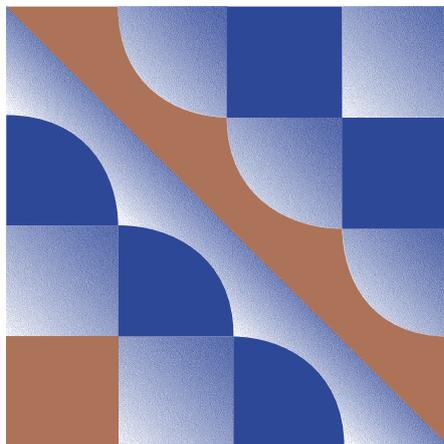
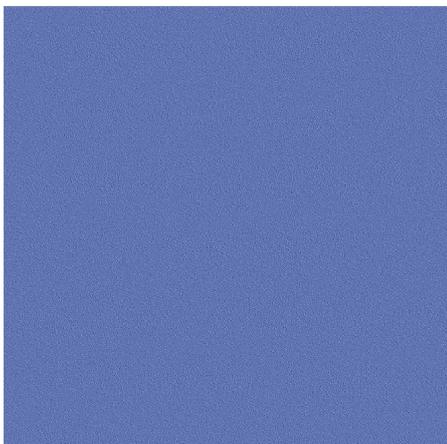
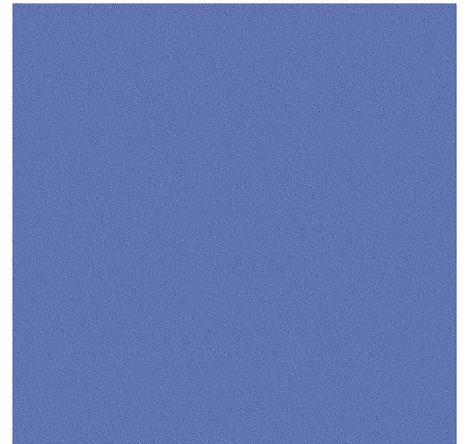
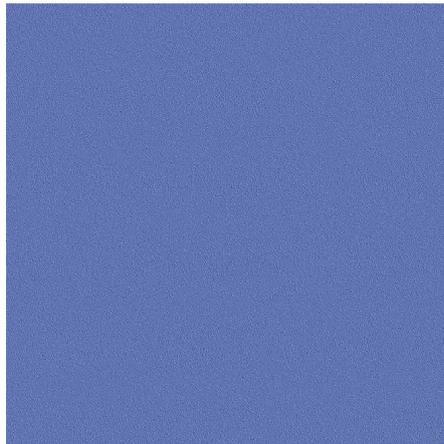
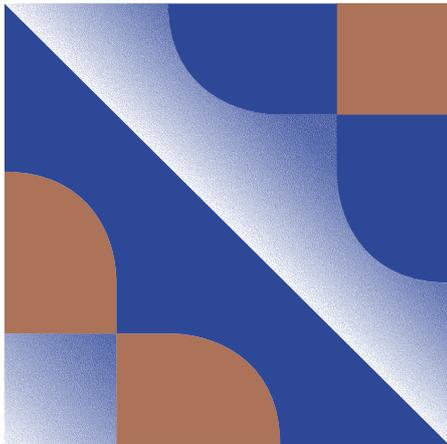


École Supérieure
d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse
—
Metz



Livret de l'étudiant



Bienvenue au Pôle musique et danse

Depuis janvier 2014, le Cefedem de Lorraine a quitté son statut d'association pour celui d'**Établissement Public de Coopération Culturelle** à caractère administratif (EPCC) en intégrant l'École Supérieure d'Art de Lorraine (ÉSAL). Il devient le **Pôle musique et danse**.

L'ÉSAL est née du regroupement de l'École de l'Image d'Épinal et de l'École supérieure d'art de Metz Métropole en janvier 2011. Épinal et Metz ont conservé les lieux d'enseignement dirigés chacun par un directeur de site.

Le siège de l'EPCC se situe à Metz et regroupe la direction générale et l'administration. Les locaux du Pôle musique et danse, quant à eux, se situent au sein du **Conservatoire à rayonnement régional Gabriel Pierné de l'Eurométropole de Metz**.

L'EPCC ÉSAL fait partie des trois établissements en France à proposer une formation plurisectorielle avec les arts plastiques et les arts du spectacle sous la tutelle pédagogique du ministère de la Culture. À ce titre, il délivre des diplômes nationaux et l'enseignement est organisé conformément aux arrêtés ministériels.

-

Le Pôle musique et danse est habilité par l'État pour **dispenser la formation** initiale et continue diplômante menant au diplôme d'État de professeur de musique pour les disciplines **enseignement instrumental et vocal, formation musicale, accompagnement et direction d'ensembles vocaux et instrumentaux** ; dans les domaines suivants : classique à contemporain, jazz, musique ancienne et musiques actuelles amplifiées.

Le Pôle musique et danse de l'ÉSAL est habilité à **organiser les épreuves terminales et à délivrer le diplôme d'État de professeur de musique**.

La formation compte **1350 heures** d'enseignement réparties sur **3 ans** qui correspondent à **180 ECTS**.



Mise en situation pédagogique
Pierre Bazin
Promotion 2022

L'équipe administrative

Tél. : 03 87 74 28 38

Mail : pmd@esalorraine.fr

Site internet : esal-pmd.fr

Caroline CUEILLE

Directrice du Pôle musique et danse

Grégory BEAUMONT

Responsable des études Danse

Jennifer LIGER

Gestionnaire administratif et budgétaire

Florine ROSINI

Chargée de scolarité Danse

Élise ROUGERON

Chargée de communication

Gérald GUILLOT

Coordinateur enseignement et recherche

Vos contacts privilégiés

Renaldo GRECO

Responsable des études Musique par intérim

rgreco@esalorraine.fr

03 87 78 61 45

Zohra SAADAoui

Chargée de scolarité Musique

zsaadaoui@esalorraine.fr

03 87 78 61 41

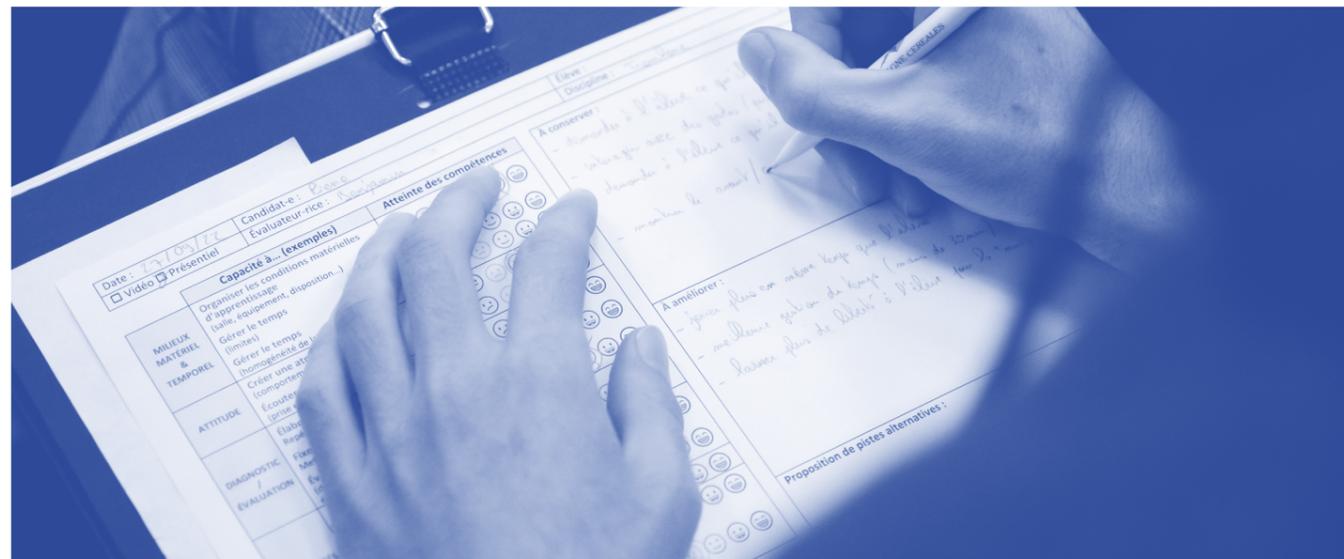
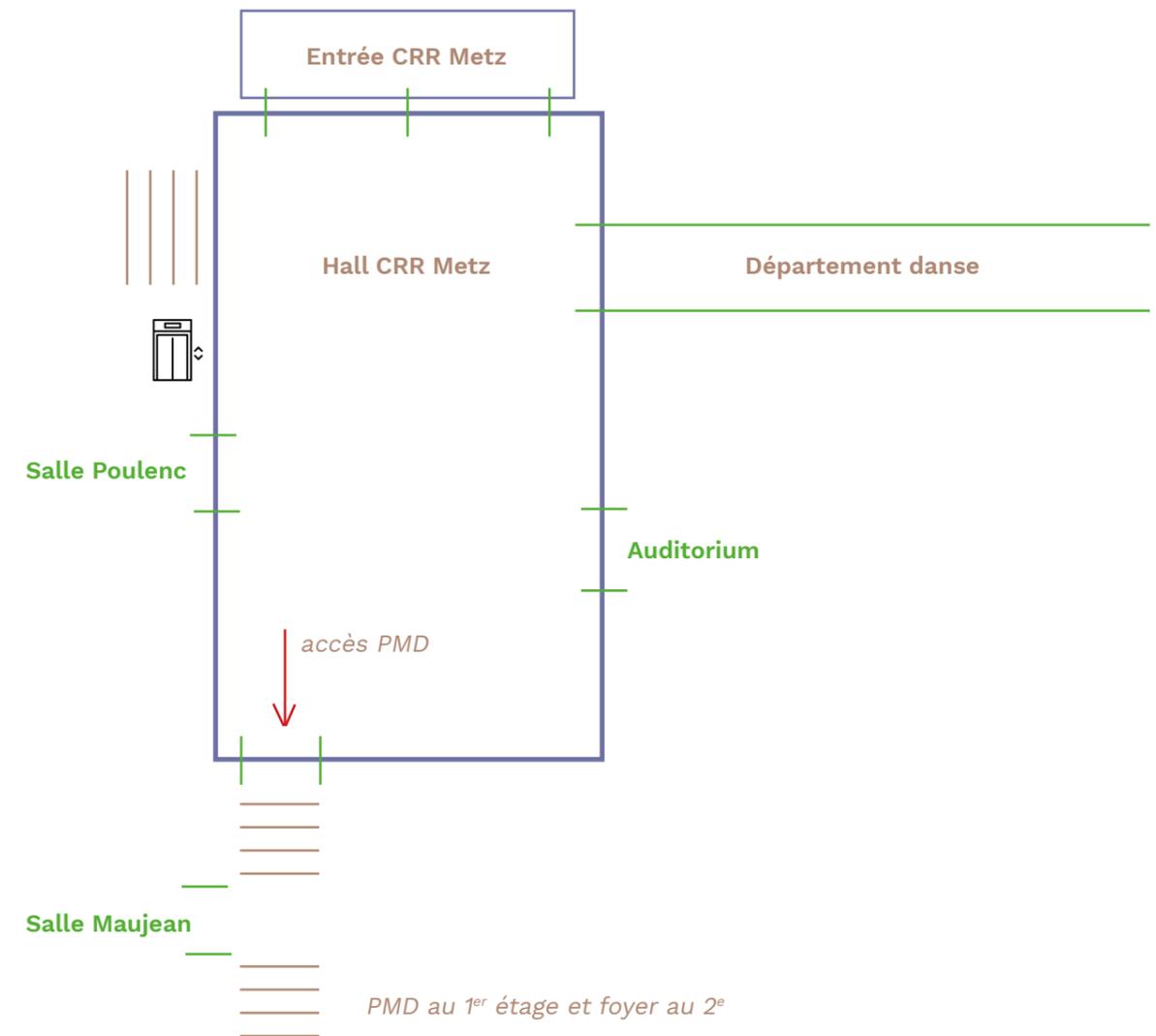
Vos adresses privilégiées

CRR de Metz/ÉSAL-PMD

2, rue du Paradis, 57000 Metz

Tél. : 03 57 88 38 38

Où nous trouver ?



Le petit lexique du PMD

ÉSAL = École supérieure d'art de Lorraine.

PMD = Pôle musique et danse.

PAP = Pôle arts plastiques.

CRR = conservatoire à rayonnement régional.

FI = formation initiale (= statut étudiant).

FC = formation continue (= statut de stagiaire).

DE1 = étudiants/stagiaires de la FC de 1^{re} année.

DE2 = étudiants/stagiaires de la FC de 2^e année.

UE = unité d'enseignement.

FOYER = salle de cours + lieu de vie des étudiants/stagiaires de la FC.

EAC = éducation artistique et culturelle.

CVEC = contribution de vie étudiante et de campus.

CP = conseiller pédagogique (tuteur).

ECTS = système européen de transfert et d'accumulation de crédits universitaires.

MPP = mise en pratique pédagogique.

PMP = projet musicale et pédagogique.

EP = épreuve pédagogique.

ET = épreuve terminale.

MDC = musique de chambre.

VAA = validation des acquis antérieurs.

ONM = Orchestre national de Metz.

Informations générales

Rentrée 2024

Journées de rentrée pour tous les étudiants et stagiaires de la FC : **9, 10 et 11 septembre 2024.**

Frais de scolarité 24-25

Formation initiale

- Habitants de la Communauté d'Agglomération de l'Eurométropole de Metz et de la Communauté d'Agglomération d'Épinal : **430 €**
- Habitants hors de l'Eurométropole de Metz et Communauté d'Agglomération d'Épinal : **740 €**

Formation continue

- **3600 €**/an si prise en charge par un OPCO ou par l'employeur
- **950 €**/an en cas de non prise en charge par un OPCO ou par l'employeur

Cotisation CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) : **103 €**. Les étudiants boursiers sont exonérés.

Documents de rentrée

Différents documents sont déposés sur Moodle pour consultation et afin de respecter les consignes données dans le cadre de la transition écologique. Certains documents vous seront distribués et d'autres à remplir et restituer au PMD lors de votre première « INFO PROMO ».

Organisation des cours

Les cours - en fonction des années - ont lieu du lundi matin au mercredi midi pendant les périodes scolaires ainsi que du lundi au vendredi matin pendant la 1^{re} semaine des vacances (zone B). Certains cours peuvent être organisés en dehors de ces pages.

Assiduité

Sauf dispositions particulières, tout étudiant et stagiaire de la formation continue est tenu d'assister à l'ensemble des enseignements et dispositifs pédagogiques proposés dans le cadre de son cursus. Tout manquement est pris en compte dans le dossier de l'étudiant ou du stagiaire de la formation continue. Des absences répétées, même justifiées et excusées, peuvent être sanctionnées par une non-évaluation dans le cadre du contrôle continu et/ou une non présentation aux épreuves terminales. L'étudiant ou le stagiaire de la formation continue absent est tenu d'informer et de fournir un justificatif à l'administration du Pôle musique et danse. En cas de problème grave engendrant de nombreuses absences, la direction étudie avec l'étudiant ou le stagiaire de la formation continue la solution la mieux adaptée à son cas particulier.

Tutorat

Choix du conseiller pédagogique

Les deux tutorats sont réalisés dans la classe d'un enseignant expérimenté de votre discipline. Vous devez choisir des conseillers pédagogiques différents pour vos deux tutorats. Vous pouvez proposer vous-même des conseillers pédagogiques. Ces propositions doivent être validées par la direction avant toute prise de contact. Le PMD peut également vous guider dans vos choix et vous proposer des conseillers pédagogiques en charge de vos tutorats.

Critères de choix

- Conservatoires de la région Grand Est labellisé par l'État.
- L'enseignant doit dispenser ses cours en dehors de vos horaires de formation.
- Sa classe doit comporter des élèves de tous niveaux.

- Pour l'épreuve pédagogique terminale, vous serez évalué lors d'un cours individuel et d'un cours en pédagogie de groupe. Assurez-vous que le conseiller pédagogique peut vous former à cette pédagogie.

En cas de non-retour de votre part le **30 septembre 2024**, le PMD vous imposera un tuteur.

Perfectionnement

Choix du conseiller pédagogique

Deux options vous sont proposées :

1. Vous êtes inscrit(e) dans un conservatoire (CRR/CRD) : le PMD prend en charge une partie des frais d'inscription à hauteur de 525€ maximum (remboursement sur justificatif de facture acquittée). Cette prise en charge ne pourra se faire que sur deux années sauf exception.

2. Vous optez pour un professeur particulier. Vous disposez d'une prise en charge par le PMD de 30 heures de cours pour deux années civiles. Vous pouvez proposer un professeur de votre choix. Celui-ci peut être le même pour les deux années. Cette proposition doit être validée par la direction avant de prendre contact avec le professeur concerné.

En cas de non-retour de votre part le **30 septembre 2024**, le PMD vous imposera un professeur de perfectionnement.

Plateforme pédagogique Moodle

Vous y trouverez, entre autres, le **planning** des cours, les **supports de cours**, les textes de référence et réglementaires, le **règlement des études**, les **vidéos et photos** des projets menés. C'est aussi via cette plateforme que vous pourrez déposer vos devoirs et autres documents relatifs à votre formation.

Votre licence Microsoft 365

Chaque étudiant de l'ÉSAL dispose d'une **licence Microsoft 365** disponible pour toute la durée de sa formation. Cette licence permet aux étudiants de disposer d'une adresse électronique spécifique « ÉSAL » et d'un accès aux outils de bureautique standards tels que Word, Excel, Powerpoint, etc, ainsi qu'à des logiciels comme Teams, très utile pour les visioconférences et le travail d'équipe.

Cartes étudiantes

Une fois les frais de CVEC et de scolarité réglés, rapprochez vous de l'assistante de scolarité afin de **recupérer votre carte d'étudiant ou de stagiaire de la Formation Continue**. Merci d'apporter une photo d'identité.

Vie étudiante

Des **informations et ressources diverses sont mises à votre disposition sur la plateforme Moodle** et sur notre site internet. Vous pouvez y trouver des informations concernant : les aides destinées aux étudiants, la Fédération Médico-Sociale (FMS), la Lutte contre les violences et harcèlement sexuels et sexistes (VHSS), la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC), le guide de l'étudiant du CROUS Lorraine, etc.

Règlement des études musique

Pour consulter, [cliquez ici !](#)

Maquette des enseignements

Première (DE1), deuxième (DE2) et troisième (DE3) années

Enseignement	Enseignant/Référent	Nb d'heure		
UE1 Pratiques artistiques instrumentale et vocales		DE1	DE2	DE3
Perfectionnement dans la discipline	Professeurs de perf.	11	11	8
Travail instrumental ou vocal personnel en petits groupes	-	18	19	20
Musique de chambre	Divers intervenants	12	12	12
Concerts <i>Min. 3 concerts/an/étudiant</i>	Conservatoires, scènes du Grand Est, musées, etc.	12	12	12
Approche de la scène	Franck Lemaire	18	0	0
Voix, corps, instrument	Philippe Pannier	6	6	12
Improvisation jazz	Damien Prud'homme	9	0	0
Projets artistiques pluridisciplinaires • avec les plasticiens • avec les danseuses	Stéphane Ghislain Roussel Responsable des études	18	21	21
Projet de promotion	Accompagnement par le PMD et travail entre étudiants	18	22	0
Pratique de la voix (chœur)	Annick Hoerner	9	0	9
Ateliers danse	Lucile Diou	6	6	6
Conférences, workshops en lien avec la pluridisciplinarité	Divers conférenciers	6	6	12

Enseignement	Enseignant/Référent	Nb d'heure		
UE2 Culture active et transversale		DE1	DE2	DE3
Méthodologie organisationnelle et accompagnement personnalisé	Divers intervenants	12	8	6
Médiation écrite appliquée	Chéryl Gréciet	15	0	6
Médiation orale appliquée	Chéryl Gréciet	12	0	0
Analyse et culture musicales appliquées	Samuel Liegeon	24	21	6
Appréhender les musiques dites « traditionnelles »	Gérald Guillot	6	3	0
Initiation à la gravure	Divers intervenants	4	0	0
Orchestration	Olivier Jansen	9	3	0
Composition appliquée à un projet	Yvain Von Stebut	18	24	0
Technique du son et de l'image	Yvain Von Stebut	12	21	0
Conférences, journées d'étude en lien avec l'actualité / Nouvelles technologies et adaptation aux évolutions numériques	Intervenants spécialisés	9	9	12
UE3 Construire et organiser sa réflexion pédagogique		DE1	DE2	DE3
Méthodologie du mémoire	Gérald Guillot	18	6	0
Accompagnement à la recherche	Directeurs de mémoire	0	8	0
Travail en binôme sur le mémoire	Travail entre étudiants	0	10	5
Sciences de l'éducation et situations d'éducation à la musique	Philippe Lerat	27	27	0
Psychologie de l'enfant et de l'adolescent	Yoan Ferreira	6	3	0
Didactique et processus d'enseignement-apprentissage	Gérald Guillot	30	15	0
Méthodes actives (Dalcroze, O Passo, Soundpainting...)	Intervenants spécialisés	21	21	22
Conférences, ateliers	Divers conférenciers	0	0	3

Enseignement	Enseignant/Référent	Nb d'heure		
--------------	---------------------	------------	--	--

UE4 | Pédagogie pratique

		DE1	DE2	DE3
Tutorats : Observation et mise en situation Entretiens avec le tuteur	Conseillers pédagogiques	20 8	40 16	20 8
Méthodologie du projet musical et pédagogique	Philippe Pannier	9	3	0
Mise en pratique pédagogique	Philippe Pannier (DE1) Isabelle Thomas (DE2)	39	39	0
Temps fort pédagogique avant épreuves	Divers intervenants	0	0	12
Outils pédagogiques généraux	Lise Lauer	6	6	0
Outils pédagogiques spécialisés	Intervenants spécialisés	6	6	0
Pédagogie de groupe	Philippe Pannier	12	15	0
Transmission des répertoires des musiques anciennes	Jean-Christophe Frisch	9	0	0
Éducation artistique et culturelle et conférences sur la gestion d'une classe	Fabienne Ritz	12	6	0
Orchestre à l'école	Olivier Jansen	9	6	0
La place de l'accompagnateur	Anne-Catherine Kaiser	0	6	0
Physiologie du mouvement	Thierry Accard	18	6	6
Musique et troubles Dys Musique et handicap	Yoan Ferreira	6	6	0
Direction d'ensemble instrumental	Juliette Dominski	30	0	0
Direction d'ensemble vocal	Annick Hoerner	0	12	0
Conférences, colloques en lien avec l'actualité	Divers conférenciers	0	0	6

Enseignement	Enseignant/Référent	Nb d'heure		
--------------	---------------------	------------	--	--

UE5 | Situer son action dans un établissement et en mesurer les enjeux

		DE1	DE2	DE3
Accompagnement à la méthodologie des dossiers/portfolio (initiation au logiciel de conception graphique en ligne Canva)	Responsable des études et divers intervenants	9	12	6
Fonctionnement des institutions et textes officiels statutaires	Laurent Mathieu	0	0	12
Environnement professionnel	Nicolas Stroesser, François Perrin et divers conférenciers	9	9	3
Stage d'observation dans une structure culturelle partenaire (recommandé EAC)	-	0	0	20
Communication, préparation aux entretiens professionnels	Etienne Vandier	0	0	9
Insertion professionnelle de l'artiste enseignant	Ewelina Kulakowska	0	0	15
Sensibilisation à la sécurité (secourisme, incendie)	Marc Brunet	6	0	0
Conférences, colloques en lien avec l'actualité	Divers conférenciers	3	3	3

Les spécialités dont formation musicale, accompagnement musique, accompagnement danse, Jazz, musiques actuelles font l'objet d'aménagements spécifiques de la maquette ci-dessus. Ces aménagements sont présentés par le responsable des études lors de rendez-vous particuliers.

Semestre 1
Volume horaire = 276 | ECTS = 37
Semestre 2
Volume horaire = 301 | ECTS = 40
Semestre 3
Volume horaire = 283 | ECTS = 38
Semestre 4
Volume horaire = 211 | ECTS = 28
Semestre 5
Volume horaire = 192 | ECTS = 26
Semestre 6
Volume horaire = 87 | ECTS = 12

Total volume horaire formation = 1350 h

Total ECTS = 180
(European Credit Transfer and Accumulation System)

Contenu des enseignements

Première (DE1), deuxième (DE2) et troisième (DE3) années

Perfectionnement dans la discipline

Voir page 19.

Travail instrumental ou vocal personnel

Ce temps balisé a pour objectif de permettre aux étudiants/stagiaires de travailler seuls ou en groupe, entre musiciens, danseurs et/ou plasticiens pour réaliser les différents projets artistiques proposés tout au long de la formation.

Évaluation Non évalué.

Musique de chambre

Les cours de musique de chambre permettent aux étudiants/stagiaires de maintenir et développer une pratique musicale collective, d'explorer de nouveaux répertoires et d'affirmer leur identité artistique. Ils les aident également à la préparation des concerts et à différents projets artistiques.

Les cours sont non obligatoires et les inscriptions se font auprès du PMD (par groupe de 3 minimum).

Évaluation Participation active.

Concerts

Les concerts organisés dans le cadre de la formation visent à renforcer l'expérience scénique des étudiants/stagiaires. Ils les responsabilisent sur les différents rôles à jouer dans l'organisation d'un concert (référent, interprète, chargé du programme, régisseur, présentateur, chargé de la captation vidéo...).

Évaluation Participation active.

Approche de la scène

Ce cours a pour objectif d'aider l'étudiant à se sentir pleinement soi-même dans sa relation d'artiste face à un public ou dans la relation pédagogique, sans compter exclusivement sur la technique musicale et le rapport à l'instrument. Pour cela, il doit apprendre à savoir gérer ses déplacements, ses mouvements et sa voix en lien avec l'émotion.

Évaluation Non évalué.

Voix, corps, instrument

Ce cours propose de mettre en marche un processus, une démarche d'invention et de création, à partir d'une réflexion et d'un concept personnel. Il vise à acquérir une perception sensible des mouvements du corps, et comprendre leur importance dans le jeu musical, ainsi qu'à développer la connaissance de toutes les formes que revêt l'art contemporain, en particulier la musique.

Évaluation Participation active.

Initiation à l'esthétique du jazz et à l'improvisation

Les objectifs de ce cours sont multiples :

- Acquérir des notions d'histoire du jazz et étudier l'évolution des différentes techniques d'improvisation et la tradition orale.
- Approcher l'improvisation jazz en jouant à l'oreille sur des structures harmoniques.
- Sensibiliser les étudiants à l'utilité d'aborder l'improvisation dans leur pédagogie et ce, dès les premières années d'instrument.
- Démontrer les avantages de travailler sans partition, la transmission orale et de passer par le mécanisme du chant avant la production du son.
- Sensibiliser à l'importance de l'imitation : du son, du rythme, du placement rythmique, de l'attitude...
- Prendre conscience des cycles, des débits, développer une conscience harmonique.

Évaluation Contrôle continu.

Projets artistiques pluridisciplinaires

Mise en place de projets pluridisciplinaires en collaboration avec le Pôle arts plastiques de l'ÉSAL et en collaboration avec des structures partenaires.

Évaluation Non évalué.

Projet de promotion

Voir page 20.

Pratique de la voix (chœur)

Musique d'ensemble vocale, travail de l'oreille et de la polyphonie, découverte de divers répertoires avec réalisation publique finale.

Évaluation Participation active.

Ateliers musique et danse

Ces ateliers visent à développer une expression artistique corporelle, à enrichir son vocabulaire du mouvement, à appréhender le rapport musique/danse et à faciliter l'improvisation musicale ou corporelle. Les musiciens et danseurs exploreront la relation entre la musique et la danse afin de créer des dialogues entre ces deux formes d'expression artistique.

Évaluation Participation active.

Méthodologie organisationnelle et accompagnement personnalisé

Des temps sont balisés afin de transmettre aux étudiants/stagiaires toutes les informations relatives à leur formation et à son actualité, et les aider à organiser leur travail. C'est l'occasion de répondre à tout questionnement concernant le cursus, les études, l'évaluation et l'orientation des étudiants. Ce module se déroule sous forme de réunions de promotion ou de rendez-vous individuels.

Évaluation Non évalué.

Médiation écrite appliquée

Il s'agira d'aborder toutes les formes d'écrit auxquelles les (futurs) enseignants de musique peuvent être confrontés. Chaque séance sera consacrée à une forme d'écrit spécifique. Elle sera nourrie d'exemples concrets, d'outils proposés et de mises en pratique. En deuxième année, il s'agira de rédiger le texte de la publication des diplômes, en s'appuyant sur votre expérience personnelle de la formation, sur votre pratique instrumentale et professorale. Les étudiants/stagiaires utiliseront l'écriture automatique pour dénouer les plumes ou le clavier.

Évaluation Contrôle continu.

Médiation orale appliquée

L'objectif est de rendre l'étudiant/stagiaire à l'aise dans la prise de parole en public.

Le cours s'articulera autour :

- D'exercices corporels visant à s'ancrer dans le sol, placer et projeter sa voix, poser son regard,
- D'une réflexion sur le registre de langue à adopter et le vocabulaire à utiliser en fonction du public accueilli,
- D'outils visant à s'adresser et apprivoiser différents types de public,
- D'une analyse de vos postures et attitudes dans des mises en situation concrètes face à différents publics.

Évaluation Contrôle continu.

Analyse et culture musicales appliquées

Il s'agit d'aborder ou repréciser les différents éléments d'analyse et de culture musicale indispensables à l'enseignant d'aujourd'hui, en les replaçant dans leur dimension pédagogique. L'approche de la partition écrite doit être pensée comme un support d'interprétation vivante et sans cesse en construction, sachant que l'on joue bien ce qu'on comprend bien. En effet, si l'analyse et la culture musicale jouent un rôle primordial dans l'interprétation pour tout artiste, elle n'en joue pas un rôle moins important dans l'apprentissage des œuvres par des élèves de tous âges et de tous cycles, et donc dans la construction d'un cours.

Évaluation Contrôle continu.

Appréhender les musiques dites « traditionnelles »

Les objectifs de ce cours sont multiples :

- Découvrir des systèmes musicaux potentiellement « inouïs ».
- Déconstruire des notions essentielles (tradition, folklore, authenticité, exotisme...) et leurs implications idéologiques.
- Questionner l'existence d'universaux au travers d'une approche anthropologique du geste musical et chorégraphique.
- Interroger les relations oralité/écriture
- Comprendre les problèmes liés à l'enseignement spécialisé des musiques dites « traditionnelles » en France.

Évaluation Non évalué.

Orchestration

Ce cours s'intéresse à l'écriture et l'arrangement d'une pièce pour un ensemble instrumental d'« Orchestre à l'école » ou milieu de 1^{er} cycle. Il s'agira aussi de faire un rappel des tessitures et des techniques ou modes de jeu, de connaître les difficultés d'apprentissage selon l'instrument et de connaître les techniques d'orchestrations élémentaires.

Évaluation Contrôle continu.

Composition appliquée à un projet

Ce module permet aux étudiants/stagiaires de se familiariser avec les outils de création numérique dans le cadre d'un projet de composition associant musique et image-mouvement.

À partir de films réalisés par les étudiants du Pôle arts plastiques, un dialogue est engagé avec les étudiants/stagiaires de la formation musique dans le but de réaliser la musique

originale de leurs projets. Ce module alterne entre séances inter-sites centrées sur des expérimentations collectives et des séances d'écriture et de production musicale.

Évaluation Contrôle continu.

Technique du son et de l'image

Ce cours a pour objectifs de :

- Prendre en main les outils de bases de la création sonore et vidéo pour les déployer dans un contexte professionnel : CV audio et vidéo, séquences pédagogiques.
- Apprendre à réaliser un enregistrement audio et des captations vidéo avec différents outils.
- Éditer des fichiers, monter de manière précise des fichiers audio et vidéo, mixer et exporter des séquences audiovisuelles.

Évaluation Contrôle continu.

Méthodologie du mémoire et accompagnement à la recherche

Ce module intervient dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de recherche par les étudiants/stagiaires. Il s'agit de les doter d'une méthodologie de recherche qui les conduira à la production de leur mémoire sur une thématique en rapport avec la musique et la pédagogie.

Évaluation Contrôle continu.

Travail en binôme sur le mémoire

Faisant suite au travail de recherche mené au sein du PMD, financé par la DGCA et finalisé en 2023, le mémoire de fin d'études sera réalisé en binôme (sont concernés uniquement les étudiants à partir de la promotion 2023). Des heures balisées dans la maquette permettront cette concertation.

Évaluation Non évalué.

Sciences de l'éducation et situations d'éducation à la musique

Ce cours a pour objectifs d'initier l'étudiant/stagiaire aux sciences de l'éducation par la connaissance et la compréhension de l'histoire, des concepts fondateurs et des grands courants de cette discipline. Il vise également à permettre à chaque étudiant de dépasser ses représentations du métier d'enseignant, de participer à définir son identité professionnelle et d'être ainsi en mesure de rendre raison de sa pratique, de mettre en lumière l'enracinement de toute démarche pédagogique dans des convictions qui la légitiment et en expliquent à la fois le style et la cohérence.

Il s'agira par ailleurs de définir les différentes manières possibles de penser et donc d'agir la relation et l'acte pédagogiques en mettant en évidence la trame conceptuelle dans laquelle chacune s'inscrit (conception de l'acte d'apprendre, de l'élève, de la culture, de l'erreur, de l'enseignant...), d'apprendre à se doter d'outils d'observation, d'analyse et de critique de sa propre pratique, et d'aider chacun à opérer un choix éclairé et motivé des lignes directrices de son enseignement.

Évaluation Contrôle continu.

Psychologie du développement de l'enfant

Transmettre à l'étudiant/stagiaire les bases du développement de l'enfant, qu'il s'agisse du développement cognitif ou psychoaffectif. Le 1^{er} invite à penser les capacités cognitives de l'enfant en fonction de son âge développemental (ce qui supposera d'adapter leur contenu pédagogique selon les âges), le 2^e invite à penser la dimension relationnelle enseignant-élève et l'importance de ce lien dans la construction de l'enfant. C'est également l'occasion de sensibiliser aux comportements parfois perturbateurs de l'enfant, comment les gérer et comment être attentif à des signes de mal-être.

Évaluation Non évalué.

Didactique et processus d'enseignement-apprentissage

Ce cours vise à :

- Découvrir et mettre en œuvre, de façon concrète, des concepts empruntés à différents cadres théoriques en lien avec l'enseignement-apprentissage de la musique,
- Favoriser une réflexivité permanente sur la pratique enseignante,
- Questionner de façon critique les pédagogies dites « actives » et leurs apports potentiels pour la formation musicale et l'enseignement instrumental/vocal.

Évaluation Contrôle continu.

Méthodes actives

Les méthodes dites « actives » (O'Passo, Soundpainting, Dalcroze...), constituent une importante source d'inspiration didactique pour l'enseignement instrumental et vocal.

1. Soundpainting

Le soundpainting encourage la créativité personnelle des étudiants et favorise la transversalité entre les différentes

disciplines artistiques. Dans un ensemble de soundpainting les participants sont amenés à développer leur sensibilité et leur propre imaginaire par l'improvisation tout en respectant les indications proposées par le soundpainter. En explorant les différentes possibilités contenues dans les indications de dynamiques, tempi, textures, formes, couleurs, et en mettant en relation les différents aspects de la musique, de la parole et du mouvement, le soundpainting permet la mise en évidence et l'acquisition de concepts artistiques fondamentaux.

Évaluation Contrôle continu.

2. Méthode Jaques-Dalcroze

La rythmique Jaques-Dalcroze est une pédagogie active et musicale fondée sur le mouvement corporel. L'élève (enfant, adulte, ou professionnel) est amené à ressentir ce qu'il entend grâce à l'interprétation corporelle des sons et des rythmes joués par l'enseignant. La stimulation de sa motricité globale lui permet de vivre son corps comme premier instrument de musique, celui par lequel la musicalité est ressentie et transmise.

Évaluation Participation active.

Tutorat

Voir page 19.

Méthodologie du projet musical et pédagogique

Ce cours vise à développer les capacités de l'étudiant/stagiaire à concevoir, présenter et mener à bien un projet musical et pédagogique.

Évaluation Contrôle continu.

Mise en pratique pédagogique

FM : cf. Spécificités

Mise en pratique des éléments pédagogiques et didactiques étudiés. Deux types de séance : avec élève-sujet ou avec vidéo de cours tournée dans une classe par l'étudiant. Un étudiant fait cours devant la classe et prépare ensuite une auto-évaluation qu'il présente au groupe. Durant le cours les autres étudiants remplissent une grille d'observation qui va leur permettre de donner leur avis sur le déroulement et le contenu du cours. L'intervenant fait ensuite un retour sur ce cours en complétant les remarques des étudiants et en apportant des conseils, suggestions, stratégies, etc.

Le groupe donne ensuite son avis sur l'auto-

évaluation qui vient d'être proposée par l'étudiant en situation d'enseignement.

Dans les jours qui suivent, l'étudiant dépose sur Moodle son propre compte-rendu de cours.

Évaluation Contrôle continu.

Temps fort pédagogique

Temps dédié à la préparation des étudiants/stagiaires de 3^e année avant les épreuves pédagogiques de fin d'études.

Évaluation Non évalué.

Outils pédagogiques généraux

DE1 Étude des différents textes régissant l'enseignement musical en France : charte de l'enseignement artistique spécialisé, code de l'éducation, schéma d'orientation de l'enseignement initial musique

DE2 Élaboration du projet d'enseignement : éléments méthodologiques

Objectifs par cycle et objectifs de liste de répertoire : éléments méthodologiques.

Évaluation Contrôle continu.

Outils pédagogiques spécialisés

Ce module vient compléter les outils pédagogiques généraux. Il est dispensé par des professeurs spécialisés dans la discipline concernée. Il s'agit de cours individuels ou par petits groupes selon les spécialités des étudiants.

Évaluation Non évalué.

Pédagogie de groupe

Jazz et FM : cf. Spécificités

La pédagogie de groupe est l'art d'enseigner par l'échange entre les élèves et leur professeur, enrichi par la présence de plusieurs élèves au sein du même cours instrumental.

Ce module vise à apporter à l'étudiant les aptitudes nécessaires au bon fonctionnement de la pédagogie de groupe. Y seront abordés :

- Les atouts de cette forme d'enseignement, sa mise en place et son organisation
- Les notions d'interactivité au sein du groupe, d'émulation et de motivation, de gestion des échanges verbaux et musicaux entre les élèves, d'apprentissage collaboratif, d'outils pédagogiques adaptés, et de suivi individuel et collectif.

Évaluation Contrôle continu.

Transmission des répertoires des musiques anciennes

Il s'agit d'approfondir les esthétiques Renaissance et Baroque ainsi que d'étudier les outils pédagogiques adaptés à leur transmission.

Évaluation Non évalué.

Éducation artistique et culturelle

L'objectif de ce cours est de connaître les objectifs définis par l'Éducation Nationale pour une Éducation Artistique et Culturelle à l'école. Ce cours vise à :

- Acquérir des connaissances pour construire un projet EAC : Quoi ? Quand ? Pour quel public ? Où ? Sous quelle forme ? Dans quel but ?
- Inviter les étudiants à échanger leurs idées.
- Favoriser la démarche de création, valoriser l'imagination adaptée à la tranche d'âge des enfants.
- Équilibrer les apports techniques, pédagogiques et d'animation.
- Susciter l'envie de se constituer « une boîte à outils EAC ».

• Analyser et développer un esprit critique. Les étudiants/stagiaires devront réaliser un spectacle présenté devant un public scolaire.

Évaluation Contrôle continu.

Gestion d'une classe ou d'un groupe

Ce cours vise à :

- Apprendre à établir un bon climat de travail et un environnement favorable à l'apprentissage.
- Donner des outils pour gérer une classe et varier les situations pédagogiques pour atteindre un même objectif.
- Savoir répondre aux attentes des élèves et s'adapter aux différents niveaux de compréhension.

Évaluation Participation active.

Orchestre à l'école

Présentation du dispositif musical et pédagogique « Orchestre à l'école » : le projet, ses objectifs, l'organisation, le répertoire, les exemples...

Évaluation Contrôle continu.

La place de l'accompagnateur

Les objectifs de ce cours sont multiples :

- Définir la place du musicien-accompagnateur, ses forces, ses potentiels et comment inscrire son action dans la triangulation élève/enseignant/accompagnateur

- Expérimenter l'enseignement « accompagné » avec des cas pratiques
- Concevoir des axes pédagogiques incluant l'accompagnement
- Élaborer un outil d'évaluation de sa propre pratique d'enseignant « accompagné »
- Approfondir et rechercher des solutions après un partage d'expériences menées après la première séance
- Élaborer des stratégies pour une collaboration optimale avec l'enseignant-accompagnateur
- Imaginer un enseignement innovant grâce à l'accompagnement

Vos instruments sont indispensables pour les séances. Chaque étudiant apportera une ou deux pièces (niveau fin de cycle 2), avec partition de piano incluse, en vue de la partie pratique.

Évaluation Non évalué.

Physiologie du mouvement

Ce cours est basé sur l'étude de la physiologie et du mouvement chez les musiciens, ainsi que son application dans le cadre pédagogique de son enseignement en direction de ses élèves. Il représente un enjeu de santé public en matière de prévention de T.M.S et de bien être en général en matière d'apprentissage et de préparation à la scène.

Évaluation Contrôle continu.

Musique et trouble Dys

Ce cours va permettre de préciser ce qu'est un trouble dys et ainsi venir briser certains lieux communs associés à la rencontre de ce type de trouble. Des outils seront mis à disposition afin de venir compléter l'enseignement théorique. Pour les étudiants en DE2, des cours moins théoriques viendront prendre place pour prendre plus de temps dans la gestion d'étude de cas et venir parler des comorbidités éventuelles aux troubles dys que vous pouvez souvent rencontrer dans votre pratique.

Évaluation Non évalué.

Musique et handicap

Le but de ce cours est tout d'abord de découvrir ce qu'est le handicap et quelles formes il peut prendre au quotidien. Enseigner c'est tout d'abord apprendre à transmettre en fonction de ce que l'élève est capable de faire, et la prise en compte du handicap permet de s'adapter et de proposer une forme d'enseignement plus adaptée. C'est dans cette visée que ce cours vient présenter

les différents types de handicap et les remédiations existantes pour ces derniers.

Évaluation Non évalué.

Direction d'ensemble instrumental

Ce cours propose une initiation à la direction d'ensemble instrumentaux : gestique, analyse des conducteurs, préparation des répétitions et gestion de groupe.

Évaluation Contrôle continu.

Direction d'ensemble vocal

Découverte ou approfondissement des gestes de base de la direction, précision, expressivité, avec réalisation publique finale. Ces séances aboutissent à un concert dirigé par les étudiants.

Évaluation Participation active.

Accompagnement à la méthodologie des dossiers / Portfolio

À l'occasion de l'épreuve d'interprétation (épreuve terminale du DE) et de son mémoire de recherche, l'étudiant/stagiaire devra également présenter un portfolio dans lequel seront notées et regroupées les formations suivies, les activités artistiques et pédagogiques réalisées (au sein du PMD et en dehors) avec notes personnelles, commentaires, retours réflexifs... Il est à constituer tout au long de la formation.

Évaluation Portfolio étudié dans le cadre des épreuves terminales en complément du mémoire et de l'épreuve d'interprétation.

Fonctionnement des institutions et textes officiels statutaires

Ce cours propose la mise en perspective du cadre institutionnel du métier d'enseignant artistique avec l'observation du terrain et la rencontre d'acteurs professionnels. L'objectif principal est de permettre à l'étudiant la compréhension des enjeux et dispositifs de l'enseignement artistique, de l'organisation territoriale dans lesquels les établissements fonctionnent et de leur inscription dans les politiques publiques.

Évaluation Contrôle continu.

Environnement professionnel

L'objectif est de sensibiliser les étudiants aux enjeux et au fonctionnement des établissements d'enseignement musical.

Évaluation Contrôle continu.

Stage d'observation dans une structure culturelle partenaire (recommandé EAC)

Le stage à réaliser en troisième année (DE3) vise à apporter un complément de connaissances à visée professionnelle en lien avec les préoccupations et centres d'intérêt de l'étudiant. Stage de 20h à réaliser en DE3.

Évaluation Non évalué.

Communication, préparation aux entretiens professionnels

Dans ce cours, les étudiants/stagiaires apprendront à rédiger un CV et une lettre de motivation, il les préparera aux différents entretiens inhérents à la carrière d'enseignant (recrutement, concours de la fonction publique territoriale...).

Évaluation Non évalué.

Insertion professionnelle de l'artiste enseignant

Ce module axé autour de stratégies d'auto-promotion permet aux étudiants de trouver des conseils pratiques pour bien promouvoir leur activité artistique et pédagogique, et pour donner l'élan à leur carrière en devenant proactifs. Ce cours a également pour objectif l'élaboration du portrait d'artiste qui s'insérera dans le portfolio général de l'étudiant. Portrait et dossier d'artiste à inclure dans le portfolio.

Évaluation Contrôle continu.

Sensibilisation à la sécurité (secourisme, incendie)

Être sensibilisé aux différentes situations concernant la prévention et la sécurité dans les établissements culturels et comprendre les enjeux de la prévention en matière de sécurité/sûreté.

A l'issue de cet atelier, l'étudiant/stagiaire devra être capable de mettre en œuvre les mises en sécurité de base.

Évaluation Non évalué.

Perfectionnement musical et artistique

Objectifs généraux

Le module de perfectionnement a pour but d'enrichir les compétences musicales et techniques de l'étudiant tout en favorisant le développement de son identité artistique.

Cadre général

Deux stages de perfectionnement (15h/année civile) sont à réaliser durant la formation. L'étudiant sera suivi par un musicien professionnel (possibilité d'avoir un professeur différent par année ou le même pour les deux années). Cette démarche est complétée par des cours de musique de chambre et de nombreux concerts qui ponctuent le parcours artistique de l'étudiant.

Rôle du professeur de perfectionnement

- Guider l'étudiant dans l'élaboration de son projet de perfectionnement
- Accompagner la progression technique et musicale de l'étudiant
- Être source de proposition de répertoire
- Aider l'étudiant à prendre conscience du pourquoi de ces choix d'interprétation
- Aider l'étudiant à affirmer son identité artistique
- Soutenir l'étudiant lors de son parcours au PMD et pourra proposer des pistes pour la formation ultérieure
- S'assurer que les pièces présentées au récital de fin de formation :
 - Correspondent aux attendus (au-delà du DEM)
 - Composent un programme cohérent et varié de 20 à 30 minutes

Le programme du récital devra comprendre :

- Une pièce de répertoire
 - Une pièce de musique de chambre
 - Un complément de programme
- Au moins une des œuvres devra faire l'objet

de pluridisciplinarité (avec danse, théâtre, arts plastiques, cirque...).

Déroulement

Lors des premières rencontres, le professeur de perfectionnement évalue les compétences techniques et musicales de l'étudiant. L'étudiant et le professeur élaborent ensemble un programme d'études pour toute la durée de la formation.

Le professeur rédige le contrat d'étude dans le dossier de l'étudiant qui le contresigne.

Ce contrat d'étude reprend :

- Le bilan des compétences de l'étudiant
- Les objectifs du perfectionnement (répertoire, aspects techniques et musicaux, connaissances spécifiques...).

Évaluation

L'évaluation portera sur :

- La capacité à maîtriser l'instrument.
- La capacité à expliquer et appliquer les méthodes de travail.
- La motivation.
- Le degré d'accomplissement du contrat d'étude.

Tutorat

Objectifs généraux

Le tutorat a pour but d'étayer et d'enrichir la démarche pédagogique de l'étudiant par différentes phases interactives sous la conduite d'un musicien-pédagogue d'expérience :

- Observations et analyse de situations pédagogiques
- Prise en charge progressive d'élève ou de groupes d'élèves
- Situation de responsabilité pédagogique

Cadre général

Deux stages de tutorat sont à réaliser durant la formation (un stage par année civile).

Lieu

La mission se déroule impérativement dans l'établissement où enseigne le conseiller pédagogique, et avec lequel le Pôle musique et danse a signé une convention.

Planning

L'étudiant sera suivi par le conseiller pédagogique en charge du tutorat pendant 40h d'observation et de mises en situation et 16h d'échanges avec le tuteur. Ces heures devront être réalisées sur une année civile. Les horaires de présence de l'étudiant (prévoir 2 à 3 heures hebdomadaires) sont fixés directement, par accord mutuel, entre l'étudiant et le conseiller pédagogique.

Carnet de bord de tutorat

Après chaque séance, le tuteur et l'étudiant échangent durant 20 à 30 minutes minimum. L'étudiant effectue par écrit un résumé réflexif de ses observations et actions.

Rôle du tuteur

Afin d'approfondir la réflexion sur le métier de professeur de musique et d'accompagner la démarche personnelle de l'étudiant, le tuteur abordera les points suivants :

- Sa démarche et son approche pédagogique

(enseignement individuel, groupe).

- Ses choix de répertoires et de méthodes : présentation et approche réflexive des répertoires, méthodes, recueils et ouvrages spécifiques à la discipline.
- Les éléments spécifiques en lien avec la didactique de sa discipline (apprentissage technique et musical).
- Comment établir un diagnostic juste et varier les stratégies afin d'aider l'élève à atteindre le but visé ?
- Comment évaluer et motiver l'élève ?
- Le cadre d'expression de son action pédagogique
- L'environnement de la classe au sein de l'établissement, de la collectivité et du territoire.

Évaluation

1. En fin de premier tutorat :

Test pédagogique (DE2) optionnel

Le PMD définit une date en concertation avec le conseiller pédagogique et l'étudiant.

La directrice du Pôle musique et danse ou son représentant se rend sur le lieu du tutorat de chaque étudiant. L'évaluation se fait en trois temps :

- Cours donné par l'étudiant (30 min).
- Préparation du bilan réflexif par l'étudiant seul (10 min), phase pendant laquelle la directrice du Pôle musique et danse ou son représentant et le conseiller pédagogique échangent par rapport au cours observé.
- Entretien : présentation par l'étudiant de son bilan, suivie d'une discussion à trois, retour sur la réalisation des objectifs fixés en début de tutorat et projection pour le travail futur (20 min).

NB : Cette évaluation est mise en parallèle avec tous les cours relatifs à la pédagogie dispensés au Pôle musique et danse.

2. En fin du second tutorat :

Epreuve pédagogique (DE3)

Voir pages 21 et 22.

Modalités d'évaluation

L'obtention du diplôme d'État s'obtient à **parts égales entre la moyenne du contrôle continu et la moyenne des notes obtenues au 5 épreuves terminales**. Chaque épreuve terminale doit obtenir la note minimum de 10/20 pour être validée. Pour le contrôle continu, les notes des enseignements qui composent chaque UE peuvent se compenser entre elles (dans une certaine mesure). L'UE est validé avec la note minimum de 10/20.

Contrôle continu

Chaque intervenant vous fera part du mode et des dates d'évaluation pour son module. Les informations données plus haut sont non exhaustives.

Modules théoriques nécessitant une évaluation écrite

Différentes formules sont en vigueur au PMD :

- Devoirs sur table en temps limité (temps supplémentaire alloué pour les étrangers, personnes atteintes de troubles Dys ou tout handicap).
- Devoirs maison.
- Exposés.

En cas d'échec lors d'une évaluation de module théorique, l'étudiant ou le stagiaire de la FC aura la possibilité de se présenter à la session de rattrapage.

Modules pratiques

Différentes formules sont en vigueur au PMD :

- Mise en situation pédagogique.
- Mise en situation artistique.
- Restitution de projet.
- Compte-rendu de stage et de projet.
- Entretien.
- Présence et participation active, évolution personnelle.

Projet de promotion

Tous les étudiants de première année (DE1) participent à la conception et à la réalisation du projet de promotion qui se déroulera en deuxième année (lors de la rentrée). Le projet consiste à concevoir un concert-spectacle

et une activité ludique dans la ville de Metz pour accueillir les nouveaux étudiants lors des journées de rentrée. Depuis la recherche de l'idée jusqu'à la réalisation publique : réservation de salle, matériel, conception, programme... Si besoin, une aide pourra être sollicitée auprès du responsable des études pour accompagner le démarrage du projet. Le projet doit être présenté à la direction du PMD avant son lancement.

Évaluation

- La restitution du projet est évaluée par deux représentants du PMD (50% de la note).
- Compte rendu individuel à rendre dans les 15 jours suivant la restitution, suivi d'un entretien individuel avec une commission formée de 2 représentants du PMD (50% de la note). Le compte-rendu et l'entretien permettent à l'étudiant de mettre en valeur sa participation personnelle et d'analyser son action au sein du groupe et du projet.

Les cinq épreuves terminales

Conformément à l'arrêté du 5 mai 2011 relatif au diplôme d'État de professeur de musique et fixant les conditions d'habilitation des établissements d'enseignement supérieur à délivrer ce diplôme. Version modifiée les 7 janvier 2015, 28 juillet 2015, 29 juillet 2016, 6 janvier 2017, 4 octobre 2019.

1. Mémoire et portfolio *coef. 2*

Mémoire portant sur une recherche en lien avec l'enseignement/apprentissage de la musique.

Objectifs du mémoire

Approfondir sa réflexion pédagogique et être en capacité de s'engager dans une démarche rigoureuse de recherche et d'objectivation de ses pratiques. L'étudiant choisit un sujet de recherche qui l'anime et qu'il souhaite approfondir, en lien avec l'enseignement/apprentissage de la musique. Cette recherche doit permettre une réflexion et l'affirmation d'une position pédagogique et artistique.

Objectifs du portfolio

Permettre de bien identifier et garder trace du parcours et cheminement de l'étudiant pendant sa formation au DE. L'étudiant est libre d'y mettre en valeur son parcours, sa progression, sa réflexivité, son activité artistique, etc. Il permet au jury de mieux appréhender l'évolution de l'étudiant tout au long de la formation et sa personnalité d'artiste-enseignant.

Évaluation du mémoire et du portfolio

Par le jury des épreuves terminales : lecture et échange lors de l'entretien.

2. Projet musical et pédagogique *coef. 2*

Projet pédagogique pluridisciplinaire à réaliser avec des élèves de votre spécialité (participation possible d'autres instruments et disciplines artistiques). Vous êtes maître d'œuvre du projet, de sa conception à sa

réalisation (recherche de partenaires, salle, plannings, programmes, matériel...). Le projet débouche sur une restitution en présence d'un public.

Évaluation

- Dossier à rendre qui comportera, entre autres, un compte-rendu (réflexion-bilan) de la réalisation publique.
- Soutenance orale du projet devant la promotion et le jury de l'épreuve.

3. Épreuve pédagogique *coef. 4*

Discipline : instruments et chant

Voir dossier de tutorat ou fiche Moodle

Cette épreuve a lieu dans la classe du tuteur à une date convenue entre le tuteur et le PMD.

Composition du jury

- Le directeur de l'établissement du tuteur ou son représentant
 - La directrice du PMD ou son représentant
 - Un spécialiste de la discipline
- Le tuteur est présent s'il le souhaite, mais ne se prononce pas.

Déroulement de l'épreuve

- 2 cours de 30 minutes, suivis d'un entretien d'une heure maximum avec le jury, permettant au candidat de faire une analyse critique de sa prestation. Les 2 cours doivent s'adresser à des niveaux et cycles différents et suivre des modalités différentes (cours individuel avec un élève que l'étudiant ne connaît pas et cours dans le cadre d'une pédagogie de groupe).
- Préparation du débriefing : le candidat dispose de 10 à 15 minutes pour préparer son débriefing.
- Débriefing et entretien : le débriefing permet au candidat de faire une analyse critique de sa prestation.

L'échange avec le jury permettra principalement d'approfondir les arguments défendus et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat.

Discipline : accompagnement instrumental et vocal

Voir dossier de tutorat ou fiche Moodle

Cette épreuve a lieu dans la classe du tuteur à une date convenue entre le tuteur et le PMD.

Composition du jury

- Le directeur ou directeur adjoint de l'établissement du tuteur
- La directrice du PMD ou son représentant
- Un spécialiste de la discipline

Le tuteur peut être présent mais ne se prononce pas.

Déroulement de l'épreuve

- Une séance de travail de 30 minutes comprenant un filage de l'œuvre en fin de séance avec un élève instrumentiste que l'étudiant connaît et a déjà fait travailler sur l'œuvre concernée.
- Une séance de travail de 30 minutes avec un élève chanteur sur 2 pièces différentes :
 - Une œuvre dont la réduction d'orchestre est à réaliser par l'étudiant. La partition d'orchestre sera transmise 10 jours avant l'épreuve. (Travail 25 minutes).
 - Une mélodie dont la partie de piano est à transposer à vue (une lecture)
- Préparation du débriefing : le candidat dispose de 10 à 15 minutes pour préparer son débriefing. • Débriefing et entretien : le débriefing permet au candidat de faire une analyse critique de sa prestation. L'échange avec le jury permettra principalement d'approfondir les arguments défendus et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat.

Discipline : formation musicale

Voir dossier de tutorat ou fiche Moodle

Cette épreuve a lieu dans la classe du tuteur à une date convenue entre le tuteur et le PMD.

Composition du jury

- Le directeur ou directeur adjoint de l'établissement du tuteur

- La directrice du PMD ou son représentant
- Un spécialiste de la discipline

Le tuteur peut être présent mais ne se prononce pas.

Déroulement de l'épreuve

- 2 cours de 30 minutes, suivis d'un entretien d'une heure maximum avec le jury, permettant au candidat de faire une analyse critique de sa prestation. Les 2 cours doivent s'adresser à des niveaux et cycles différents.
- Préparation du débriefing : le candidat dispose de 10 à 15 minutes pour préparer son débriefing. • Débriefing et entretien : le débriefing permet au candidat de faire une analyse critique de sa prestation. L'échange avec le jury permettra principalement d'approfondir les arguments défendus et d'évaluer les compétences pédagogiques du candidat.

4. Épreuve d'interprétation *coef. 2*

Le récital doit avoir une durée de 20 à 30 minutes.

Composition du jury

- La directrice du PMD ou son représentant
- Le directeur ou directeur adjoint d'un conservatoire classé par l'État
- Une personnalité qualifiée
- Un enseignant appartenant à un établissement d'enseignement supérieur, ou titulaire d'un DE ou d'un CA ou appartenant aux cadres d'emploi équivalent en musique.

Vous interpréterez des pièces de différentes esthétiques et dans différentes formations (solo, avec accompagnement, musique de chambre...). Le programme sera conçu autour d'un fil conducteur.

Disciplines : instruments et chant

Voir dossier de tutorat ou fiche Moodle

Le programme du récital devra comprendre

- Une pièce de répertoire
- Une pièce de musique de chambre

- Un complément de programme
- Une (au moins) des pièces jouées fera l'objet de pluridisciplinarité (avec danse, théâtre, arts plastiques, cirque...)

Discipline : accompagnement instrumental et vocal

Voir dossier de tutorat ou fiche Moodle

- Lors de cette épreuve d'interprétation, le candidat devra démontrer ses capacités d'artiste-accompagnateur. Le programme du récital devra comprendre :
- Des pièces de styles différents dans lesquelles l'étudiant accompagne au moins
 - Un chanteur
 - Un instrumentiste
 - Une pièce de musique de chambre
 - Un complément de programme si besoin
 - Une (au moins) des pièces jouées devra faire l'objet de pluridisciplinarité (avec danse, arts plastiques, théâtre, cirque...)

Discipline : formation musicale

Voir dossier de tutorat ou fiche Moodle

- Le programme du récital devra comprendre :
- Une pièce de répertoire (instrument principal de l'étudiant)
 - Une pièce de musique de chambre (travaillée éventuellement avec le professeur de musique de chambre du PMD)
 - Un complément de programme si besoin
- L'une des œuvres jouées (au moins) devra faire l'objet de pluridisciplinarité (avec danse, arts, plastiques, théâtre, cirque...).

Comme pour les concerts, vous serez amenés à tenir différents rôles : appariteur, présentateur... Vous pouvez également être répliquant pour un camarade.

5. Entretien *coef. 1*

L'entretien organisé à l'issue de l'épreuve d'interprétation porte à la fois sur votre prestation musicale, sur le travail écrit et sur toute question de culture générale et de pédagogie que le jury jugera utile.

Composition du jury

- La directrice du PMD ou son représentant
- Le directeur ou directeur adjoint d'un conservatoire classé par l'État
- Une personnalité qualifiée
- Un enseignant appartenant à un établissement d'enseignement supérieur, ou titulaire d'un DE ou d'un CA ou appartenant aux cadres d'emploi équivalent en musique.

Barème de notation

Note sur 20	Qualification	Signification
20	Exceptionnel	Surpasse tous les objectifs énoncés
19 18	Excellent	Répond avec brio à tous les objectifs
17 16	Très bien	Répond avec assurance à tous les objectifs
15 14	Bien	Répond bien aux objectifs
13 12	Assez bien	Répond assez bien aux objectifs
11 10	Correct	Répond correctement aux objectifs mais avec certaines difficultés
9 8	Insuffisant	Répond de façon insuffisante à plusieurs objectifs
7	Très insuffisant	Nombreuses lacunes observées. Pronostic plutôt défavorable quant aux perspectives
6 et en dessous	Echec	Ne répond pas aux objectifs, doit reprendre le module

Tutorat entre étudiants

Depuis l'année 2023-2024, le Pôle musique et danse a mis en place le tutorat entre étudiants. Vous pouvez bénéficier de soutien sur des cours et des matières dans lesquels vous rencontrez des difficultés ou des lacunes.

Pour formuler vos besoins veuillez vous rapprocher de votre responsable des études.

Aménagements de formation

Les étudiants/stagiaires nécessitant une adaptation de la formation pour faire face à un handicap de quelconque nature, peuvent se rapprocher du responsable des études afin que ce dernier leur propose une solution adaptée.

Le rôle du délégué

Rôle du délégué

Les délégués représentent les étudiants de leur promotion lors des différentes réunions auxquelles ils sont invités ou qu'ils sollicitent.

Les délégués étudiants :

- Font le lien entre les étudiants et les équipes pédagogiques et administratives.
- Ont un rôle d'informateur et d'interlocuteur.
- Sont informés des actions et des décisions du PMD et peuvent être consultés en amont.
- Prennent part activement à la vie de l'établissement.
- Découvrent en situation réelle le fonctionnement des instances dans lesquelles ils pourront être amenés à siéger dans leur futur métier.

Élections des délégués

Chaque promotion élit deux délégués pour deux ans en respectant de préférence la parité. Les délégués peuvent être en formation initiale ou en formation continue. Le vote est réalisé à bulletin secret au scrutin uninominal à deux tours. La majorité absolue (la moitié des suffrages exprimés + une voix) est exigée au premier tour.

Il est procédé, le cas échéant, à un deuxième tour à la majorité relative (au plus grand nombre de voix).

Les candidatures à la fonction de délégué sont individuelles et font l'objet d'un affichage.

Les élections ont lieu au mois d'octobre.

Pour plus d'informations sur le rôle du délégué, [cliquez ici](#) !

Avantages culture

Spectacle vivant

Cité Musicale-Metz - Arsenal

L'Arsenal met à disposition des entrées gratuites.

Opéra Théâtre de Metz

L'Opéra met à disposition des entrées gratuites.

Arts visuels

Centre Pompidou-Metz

Entrée gratuite sur présentation de votre carte étudiante. Uniquement pour les étudiants en formation initiale.

Parc instrumental et matériel

Le Pôle musique et danse dispose d'instruments (saxophone baryton, clarinette basse, flûtes traversières basse et alto, piccolo, piano numérique, cor anglais, archet baroque, etc.) et de matériels (audio et vidéo, pupitres, table de mixage, etc.) qu'il met à votre disposition sur demande.

Pour emprunter, merci de vous rendre à l'administration du pôle et de remplir en bonne et due forme le cahier des emprunts.

Ouvrages et partitions

Les ouvrages et partitions disponibles à la médiathèque du CRR de Metz sont proposés à l'emprunt pour une période de 2 à 6 mois selon votre besoin pédagogique et sur présentation de votre carte étudiante/stagiaire de la formation continue.

Pour information, le PMD a récemment fait l'acquisition d'un fonds bibliographique (environ 200 ouvrages pédagogiques) en lien avec ses formations. Certains ouvrages sont communs aux deux formations. Tous les ouvrages du PMD sont repérables grâce à la cote « CEF ».

-

N'oubliez pas !

Au regard de la convention signée entre le PMD et le Conservatoire de l'Eurométropole de Metz, les salles de ce dernier sont accessibles les dimanches de 13h à 18h (période scolaire uniquement).

Association Verdandi



« Verdandi PMD est née durant l'été 2021, sous l'impulsion de Caroline Cueille, directrice du Pôle musique et danse de l'École supérieure d'art de Lorraine, et Catherine Baert, ancienne responsable des études musique. Prise en main par une équipe d'anciens et actuels étudiants du PMD, l'association souhaite faire vivre la danse et la musique à travers différents projets pluridisciplinaires et interventions à titre pédagogiques. Elle permet également aux étudiants et diplômés du pôle de tisser la toile du réseau professionnel de chacun, dans une dynamique de partage et de rencontres. Verdandi PMD est une association qui souhaite partager au plus grand nombre sa passion pour les arts. ».

Contact et adhésion

verdandipmd@gmail.com

Des bulletins d'adhésion sont téléchargeables sur le [site internet du PMD](#) ou disponibles directement à l'administration.

Réseaux sociaux

Suivez les projets de l'association Verdandi sur [Facebook](#) !

Membres du bureau

Justine Colteau

Présidente
Diplômée danse 2023

Alicia Charrier

Vice-présidente
Diplômée 2024 du Pôle arts plastiques

Elia Ghin

Trésorière
Diplômée musique 2023

Marine Rauch

Vice-trésorière
Etudiante en 3^e année musique

Mariék Declerck

Secrétaire
Etudiante en 2^e et 3^e année musique

Julie Lemoine

Vice-secrétaire
Etudiante en 2^e année danse

Timothée Bohr

Assesseur
Diplômé musique 2016

Charlotte Raphat

Assesseuse
Etudiante en 2^e année danse



Concert
Charlotte Lê-Bury
Diplômée 2024

Réseaux sociaux

Instagram

[esalorraine_pmd](#)

Facebook

[École Supérieure d'Art de Lorraine •
Pôle musique et danse](#)

Livret de l'étudiant musique 2024-2025

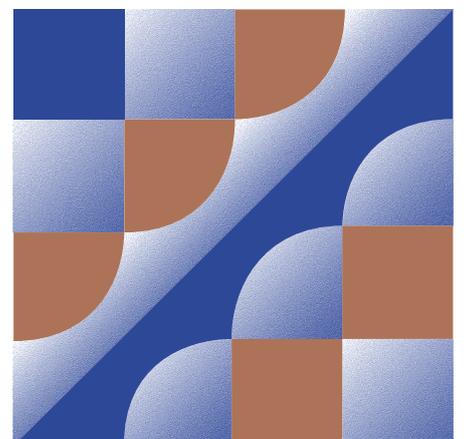
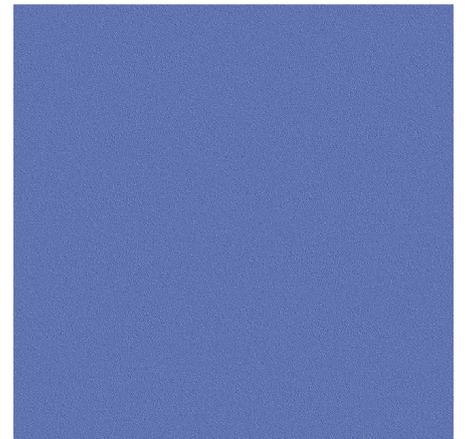
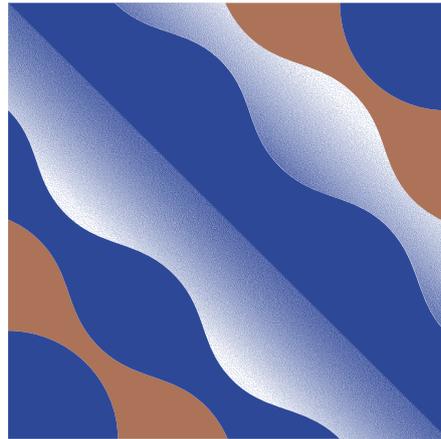
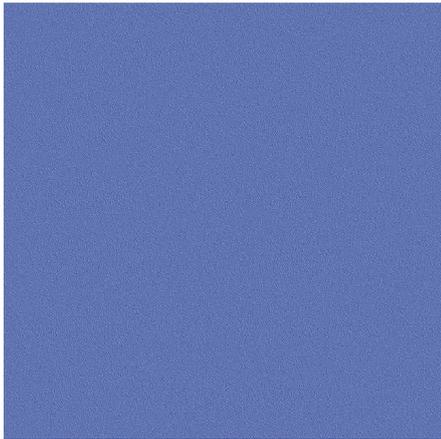
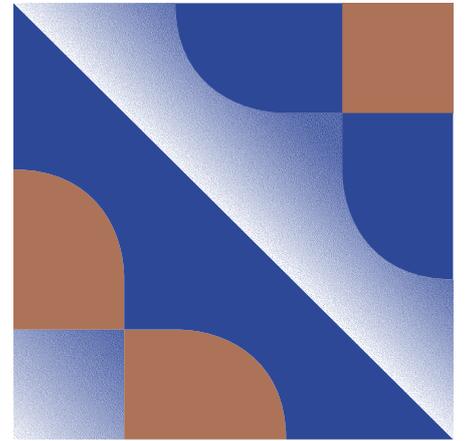
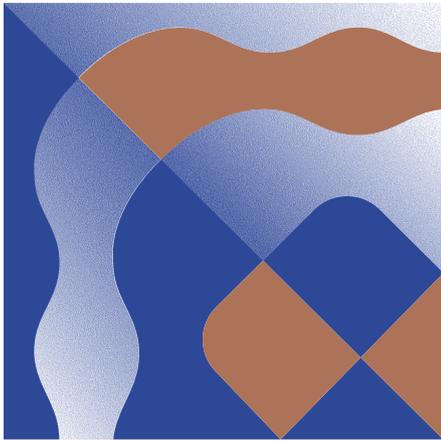
Conception par Elise Rougeron

Composé en *Messine* et *Work Sans*

Crédits photographiques :

Romain Gamba

Pancake! Photographie



Contacts

École Supérieure d'Art de Lorraine
Pôle musique et danse

2 rue du Paradis
57000 Metz
03 87 74 28 38
esalorraine.fr